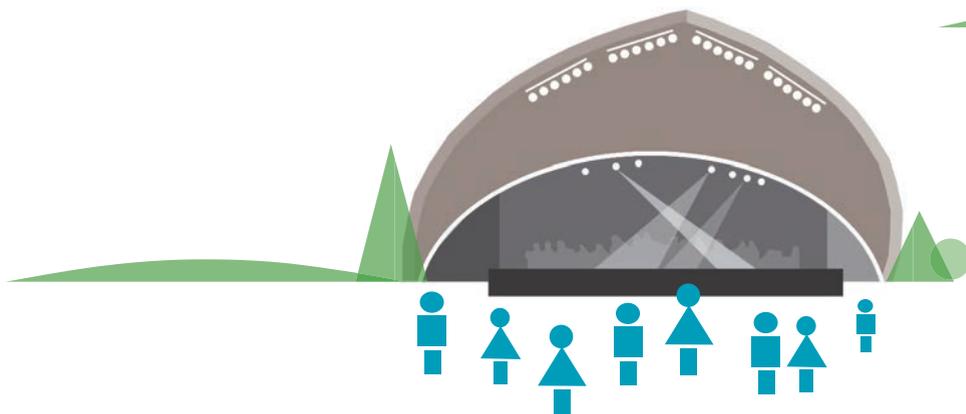




Politique culturelle

DE LA VILLE DE SAINT-LAMBERT





Spectacle dans le cadre des Jeudis de la place

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS

La Politique culturelle est disponible gratuitement dans les bâtiments municipaux.

Production : Ville de Saint-Lambert
Publication : Février 2016
Tirage : 5 000

Photos

Couverture (Saint-Lambert en fête) : Jacques Frenette
Page 9 : Étienne Boucher Cazabon
Page 10 (Saint-Lambert en fête) : Junior Boucher
Page 12 : Junior Boucher

Mot du maire	1
Mot des délégués du comité de la Politique culturelle	2
Comité de la Politique culturelle et quelques définitions	3
Portrait d'ensemble de la culture	4
Rôle de la municipalité	6
Enjeux	7
Vision et principes directeurs	8
Orientations et engagements	9
Prochaines étapes et remerciements	12

MOT DU

Maire

Chères Lambertoises,
Chers Lambertois,

La culture prend des dimensions multiples. Au-delà des musées, des salles de spectacle, des festivals et autres événements à grand rayonnement, la culture est avant tout une pratique de proximité. C'est la bibliothèque municipale, les cours de danse, les conférences, la chorale, les expositions des artistes locaux, la librairie du coin, les concerts au village, les immeubles du passé qui définissent notre histoire, etc.

La culture concerne tous les résidents, peu importe leur âge et leur condition. Elle interpelle aussi les artistes et les artisans qui habitent et créent sur notre territoire, sans oublier les gens d'affaires et les organismes qui soutiennent et animent la vie communautaire. Que ce soit comme consommateurs, producteurs ou promoteurs de culture, tous contribuent à la vitalité et au dynamisme culturels de Saint-Lambert.

C'est pour stimuler cette vie culturelle et veiller à son développement futur que nous adoptons cette politique culturelle. Elle sert de référence pour orienter l'offre de services à la population, le soutien aux initiatives culturelles du milieu et, de façon plus générale, l'intégration des valeurs et des préoccupations culturelles de la collectivité dans les multiples décisions du conseil municipal.

J'invite le milieu dans son ensemble à se mobiliser et à partager ses compétences et son expertise pour assurer l'épanouissement et l'enrichissement de notre culture, qui contribue à définir notre identité lambertoise si riche et unique.



Alain Dépatie
Maire



Maison des Arts Rive-Sud

MOT DES

Délégués

DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La Ville de Saint-Lambert se dotait d'une première Politique culturelle en 1998. Conscients des changements survenus au cours des années dans le milieu culturel, tant dans l'offre culturelle que dans les besoins des citoyens, nous avons jugé que le temps était venu d'effectuer une mise à jour de sa stratégie d'intervention.



Forum culturel

La première étape de ce processus fut la tenue, en mai 2014, d'un forum culturel réunissant de nombreux citoyens et intervenants culturels locaux. L'événement avait pour but d'obtenir le point de vue des participants sur les principaux enjeux concernant le développement culturel de Saint-Lambert, de recueillir leurs suggestions et d'exprimer leurs besoins.

Le forum culturel fut aussi une occasion unique pour les acteurs du milieu de se rencontrer, de se présenter les uns aux autres, et de réfléchir ensemble sur notre ville et son avenir. Les discussions conduisirent notamment à la conclusion selon laquelle, après 16 ans, une révision de la Politique culturelle municipale et la mise sur pied d'un nouveau plan d'action s'imposaient!

À partir de ce moment, ce fut pour nous ainsi que pour les autres membres du comité un processus enrichissant et un travail de réflexion colossal. Notre objectif principal était de redéfinir les orientations de la Ville en matière de culture et, conséquemment, d'adopter un plan d'action qui, tout en demeurant réaliste, répondrait aux besoins et attentes des citoyens et organismes culturels lambertois.

C'est donc avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que nous vous présentons le fruit de notre travail. Nous vous invitons maintenant à découvrir ce que vous offre notre nouvelle Politique culturelle et ce qu'elle réserve pour l'avenir de la culture au sein de notre municipalité.

Bonne lecture!

Boris Chassagne
Dominique Lebeau
Jean-Pierre Roy
Délégués au comité de la Politique culturelle



LE Comité

La Politique culturelle a été réalisée par un comité composé à la fois d'élus municipaux et de personnel œuvrant en culture au sein de l'administration municipale, avec le soutien de Lemay+DAA Stratégies, dont les services ont été retenus pour soutenir la démarche :

- _ BORIS CHASSAGNE, conseiller du district 3
- _ DOMINIQUE LEBEAU, conseiller du district 4
- _ JEAN-PIERRE ROY, conseiller du district 5
- _ MICHEL BARBIER, directeur des loisirs et et de la vie communautaire
- _ MICHELLE ROUX-BORDAGE, chef de la Division des arts et de la culture
- _ CAROLINE RÉGIS, chef de la Division des services au public à la bibliothèque
- _ NORMAND DULUDE, vice-président, Lemay+DAA Stratégies
- _ ISABELLE BOUCHARD, conseillère en patrimoine et culture, Lemay+DAA Stratégies

La Ville de Saint-Lambert félicite les membres du comité, qui ont réussi, par leur intervention et la diversité de leur expertise, à élaborer une politique évolutive et mobilisatrice pour l'ensemble de notre communauté.

La Ville tient aussi à souligner l'excellente participation de tous les intervenants et des citoyens lors du forum culturel. Leur contribution a été essentielle pour cerner les enjeux, les besoins du milieu et enrichir le plan d'action de la Politique.



QUELQUES DÉFINITIONS

Avant de commencer la réalisation de la Politique, le comité s'est entendu sur la terminologie suivante :

« La culture, c'est l'ensemble des manifestations entourant l'expression créatrice et l'appréciation des arts, des lettres, de l'histoire et du patrimoine. La culture inclut aussi le savoir et le savoir-faire propres à une collectivité. »

Développement durable : Un développement qui permet de répondre aux besoins de la génération actuelle sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs; un développement qui concilie les dimensions sociales, économiques et environnementales. La culture est de plus en plus reconnue comme le quatrième pilier du développement durable.

Loisir : Ensemble des activités éducatives, expressives, de divertissement, de développement d'habiletés, de dépassement personnel et d'accomplissement social auxquelles un individu s'adonne en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle.

Loisir culturel : Toute forme de loisir suscitant la participation, la créativité ou la diffusion, dans les domaines des arts, de l'histoire et du patrimoine, des lettres, des sciences et de la technologie, des productions ou des œuvres qui en découlent.

Médiation culturelle : Un ensemble d'actions et de moyens visant à créer des situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les artistes et artisans.

Patrimoine culturel : Il est constitué de personnages, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel.

Pratique culturelle : Activité à laquelle une personne s'adonne en amatrice ou professionnellement dans le but d'apprendre à maîtriser une technique ou d'explorer sa créativité. Dans ce contexte, la pratique culturelle peut être une activité de formation, de création ou de production se réalisant sur divers plans, tels ceux liés à la sensibilisation et à l'initiation, au développement ou encore au perfectionnement.

Portrait d'ensemble

POPULATION ET PRATIQUE

Les Lambertois semblent avoir une pratique culturelle diversifiée et ils disent souhaiter participer aux activités offertes par la Ville. Toutefois, plusieurs de leurs activités culturelles se déroulent à l'extérieur de la municipalité (musées, théâtre, etc.), tandis qu'ils participent localement à des activités de nature plutôt communautaire (bibliothèque, cours, etc.).

Il est difficile de susciter une forte participation à la plupart des activités offertes par la Ville qui, sauf quelques événements-phares, n'attirent que quelques centaines de personnes par année. Cette situation risque de fragiliser la pérennité de certaines activités peu populaires et d'entraîner une diminution de l'offre.

CONSTATS

L'analyse de la situation a permis de dégager les constats suivants :

- Population scolarisée et bien nantie ayant une vie culturelle riche;
- Population stable mais vieillissante à laquelle il faudra adapter l'offre culturelle;
- Offre culturelle des villes environnantes, notamment de Montréal, consommée par la population lambertoise.



Piano public

de la culture



OFFRE ET RESSOURCES CULTURELLES

De nombreux cours et ateliers d'art sont offerts par la Ville ainsi que par les organismes, tant pour les enfants que pour les adultes et les aînés :

- Les enfants bénéficient d'une offre particulièrement riche dans le secteur des arts d'interprétation, plus spécifiquement en musique et en danse, mais ils peuvent aussi pratiquer des arts visuels;
- Les adultes ont, quant à eux, accès à la pratique de diverses disciplines artistiques, notamment en arts visuels, en chant et en littérature;
- Les aînés ont évidemment accès à toutes les activités offertes aux adultes en général, mais aussi à des activités qui leur sont réservées de manière exclusive et offertes essentiellement par deux organismes.

En matière d'événements, ce sont surtout les spectacles théâtraux pour enfants et les spectacles musicaux et de chanson s'adressant à tous les publics qui sont présents dans les programmes culturels de Saint-Lambert. Saint-Lambert en fête, l'événement le plus populaire auprès des citoyens, ainsi que le Festival Classica et la Foire d'art contemporain ont un rayonnement régional et contribuent ainsi à la notoriété de la Ville.

Plusieurs lieux de pratique et de diffusion sont présents sur le territoire. Il s'agit essentiellement de bâtiments municipaux et de parcs. En matière de ressources patrimoniales, Saint-Lambert est surtout reconnue pour son noyau villageois convivial et pour ses quartiers résidentiels construits à différentes époques et recelant une architecture de grande qualité.

CONSTATS

L'analyse de la situation a permis de dégager les constats suivants :

- Présence de plusieurs lieux offrant un potentiel d'utilisation intéressant à des fins culturelles;
- Offre de cours diversifiée et s'adressant à tous les groupes d'âge;
- Volonté des organismes de travailler davantage en collaboration;
- Localisation au cœur d'un large bassin de population vivant à quelques kilomètres de Saint-Lambert et qui constitue une clientèle potentielle pour une offre culturelle attractive;
- Proximité d'une station de métro facilitant l'accessibilité aux clientèles provenant de l'extérieur de la municipalité;
- Difficulté d'accès aux activités en raison de problèmes liés au transport (espaces de stationnement, transport collectif);
- Utilisation non optimale de certains immeubles disponibles;
- Manque de circulation de l'information et de concertation entre les intervenants culturels;
- Capacité limitée des organismes à remplir leur mission.

Rôle DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité constitue la première assise du développement et de l'expression de l'identité culturelle du territoire que nous habitons. Aujourd'hui, on reconnaît que la culture reflète l'identité distinctive d'une ville, stimule la créativité dans les différents domaines et contribue au progrès socioéconomique de la communauté.

MISSION CULTURELLE DE LA VILLE

La mission de la Ville de Saint-Lambert sur le plan culturel est d'offrir à ses citoyens une large gamme de services publics de proximité, et de gérer et mettre en valeur dans l'intérêt commun le cadre de vie qu'ils ont choisi.

Les activités, les manifestations culturelles, les ressources mises à la disposition pour la pratique culturelle ainsi que la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel concrétisent cette mission en orientant les responsabilités de l'administration municipale en ce domaine.

BUT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Une politique culturelle sert à :

- répondre adéquatement aux besoins de la population en matière de culture en arrimant dans un même sens l'ensemble des efforts et des ressources en place;
- intégrer la culture à l'ensemble des préoccupations de la municipalité en favorisant la définition de priorités, d'abord à l'intérieur des secteurs culturels, mais également au regard d'autres secteurs d'intervention pour lesquels on sollicite l'aide et les ressources de la municipalité;
- mieux définir l'identité culturelle de la municipalité;
- définir une vision à long terme et mieux planifier les services offerts par la municipalité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture et des communications.



Enjeux

Les enjeux qui ressortent du diagnostic de la situation placent la collectivité et le citoyen au cœur du développement culturel. Ils résument les préoccupations avec lesquelles la Politique culturelle doit composer :

1. la vitalité et le dynamisme du milieu culturel;
2. la participation des citoyens au développement culturel;
3. l'identité de Saint-Lambert et la mise en valeur de son caractère distinctif;
4. la contribution de la culture au développement local.

Ces enjeux s'inscrivent également dans le cadre de référence des ententes de développement culturel entre les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications (MCC).





Vision ET PRINCIPES DIRECTEURS

Par sa vision, la Ville de Saint-Lambert exprime une image claire et globale de ce qu'elle souhaite devenir à long terme sur le plan culturel :

« **S'appuyant sur une identité culturelle qui prend racine dans un riche passé historique, français et anglais, dans un environnement enviable et dans une vie sociale et culturelle dynamique, Saint-Lambert entend renforcer la vitalité artistique et culturelle sur son territoire et la faire rayonner.**

Plus que jamais, la culture fera partie intégrante de la qualité de vie de la collectivité et contribuera à l'accroissement du sentiment d'appartenance. Toutes les décisions que prendra la Ville tiendront compte de leur impact culturel autant que leur impact économique, social ou environnemental. »

Pour soutenir sa vision, la Ville a retenu des principes directeurs forts qui expriment un ensemble de convictions afin de guider son action :

- **Par l'accessibilité à la culture**, la Ville reconnaît que la culture devrait rejoindre tous les citoyens, peu importe leur âge et leur condition.
- La Ville reconnaît que **la culture constitue un des piliers du développement durable** à Saint-Lambert, au même titre que les dimensions sociale, économique et environnementale.
- La culture fait **partie intégrante de l'offre globale du territoire**, qui renforce le pouvoir d'attraction et notre capacité de rétention des citoyens, des organismes et des visiteurs.
- **Le patrimoine** est un élément fondamental de l'identité culturelle de la Ville.
- **La contribution des artistes, artisans et organismes culturels est essentielle** à la diversité, à la richesse et à la pérennité de notre milieu culturel.
- **Le partenariat** avec les organismes culturels, le milieu des affaires et les citoyens **est le modèle d'intervention et de développement privilégié** par la Ville.
- **Le leadership exercé par la Ville est indispensable** au maintien et à l'accroissement de sa vitalité culturelle.

Orientations ET ENGAGEMENTS

Les grandes orientations déterminent les interventions de la Ville de Saint-Lambert dans le domaine de la culture. Chacune se traduit par des engagements pour la Ville afin que ses orientations se concrétisent en actions concrètes.

1. FAVORISER ET BONIFIER L'ACCÈS À LA CULTURE DE FAÇON À RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

- Actualiser et intensifier l'offre culturelle de la Ville en complémentarité avec celle des organismes en fonction des différents segments de la population;
- Consolider le rôle de la bibliothèque comme troisième lieu de vie des citoyens;
- Poursuivre l'implantation du numérique dans l'offre de services de la bibliothèque;
- Assurer la complémentarité du rôle de la bibliothèque et des services d'animation culturelle;
- Mettre en place des mesures favorisant l'innovation artistique;
- Adopter une planification et une tarification des activités qui favorisent leur accessibilité, incluant des actions et activités allant vers les segments de population visés (les enfants et les aînés, notamment).



Festival Classica

2. OPTIMISER LES INSTALLATIONS NÉCESSAIRES À LA CULTURE ET, LE CAS ÉCHÉANT, S'EN DOTER, EN TENANT COMPTE DES BESOINS DU MILIEU ET DES NOUVELLES TENDANCES

- Analyser les installations actuelles et leur adéquation pour la pratique culturelle, la création, la conservation, la formation et la diffusion;
- Optimiser et mettre à niveau les installations (espaces, bâtiments, équipements);
- Développer un pôle culturel favorisant l'échange, la promotion et l'attractivité;
- Mettre à contribution, par ententes, les installations autres que celles de la Ville (scolaires, lieux de culte, établissements privés).



3. DIFFUSER ET PROMOUVOIR L'OFFRE CULTURELLE AUTANT DE LA VILLE QUE DES ORGANISMES QU'ELLE SOUTIENT

- Développer et diffuser un calendrier culturel lambertois en privilégiant notamment les technologies de l'information (Internet, réseaux sociaux);
- Signaler les lieux et les parcours patrimoniaux et culturels;
- Bonifier les supports d'affichage pour promouvoir les activités et les événements culturels;
- Développer des stratégies de médiation culturelle favorisant l'échange entre la population et les artistes et artisans;
- Renforcer la culture en tant que partie intégrante de l'image de marque de Saint-Lambert.

4. SOUTENIR ET VALORISER LE MILIEU DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

- Renforcer le soutien technique et professionnel accordé aux organismes reconnus;
- Mettre en place des mécanismes d'échange, de réseautage et de concertation (forum annuel, comité consultatif de la culture ou autres);
- Actualiser le programme de reconnaissance du bénévolat;
- Susciter les projets collaboratifs entre gens d'affaires et artistes;
- Soutenir les artistes, les créateurs et les concepteurs émergents.

5. DÉVELOPPER ET BONIFIER LES PROGRAMMES ET LES ACTIONS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE, ANCIEN ET MODERNE

- Réaliser les travaux nécessaires à une meilleure connaissance du patrimoine du territoire;
- Bonifier les outils d'intervention sur le patrimoine bâti et en développer de nouveaux;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvegarde des archives publiques et des fonds d'archives privés, et mettre en place des mesures facilitant leur accès.



Vente de livres annuelle de la bibliothèque



Foire d'art contemporain de Saint-Lambert

6. SOUTENIR LES INITIATIVES CULTURELLES SUSCEPTIBLES DE CONTRIBUER À AFFIRMER L'IDENTITÉ DISTINCTIVE DE SAINT-LAMBERT

- Consolider et renforcer le soutien aux manifestations démontrant leurs liens avec l'identité culturelle de Saint-Lambert;
- Intégrer à la réglementation municipale des mesures favorisant la tenue de manifestations d'envergure dans l'espace public;
- Favoriser la présence de l'art dans l'espace public.

7. DÉVELOPPER ET ENCOURAGER LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT AVEC LES DIVERS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

- S'assurer de la concertation avec les établissements scolaires du territoire pour faciliter l'accès des jeunes aux activités culturelles;
- Privilégier les partenariats avec le milieu des affaires susceptibles d'accroître le pouvoir attractif de Saint-Lambert en matière de culture;
- Favoriser les échanges intercommunautaires et intergénérationnels.

8. ASSURER LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION ENTRE LES SERVICES MUNICIPAUX AFIN D'AMÉLIORER L'INTERVENTION DE LA VILLE EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL

- S'assurer que chaque direction au sein de la Ville prenne en compte la dimension culturelle dans son plan d'action;
- Rechercher l'exemplarité, la qualité et l'harmonie dans les interventions de la Ville sur le domaine public;
- Intégrer la dimension culturelle à la planification urbaine et au développement de grands projets institutionnels et résidentiels.

Étapes

L'élaboration de la Politique culturelle constitue la première étape du processus. Pour assurer son suivi et la mise en œuvre de son plan d'action, la Ville de Saint-Lambert entend :

- Mandater la Direction de la bibliothèque, des arts et de la culture pour coordonner la mise en œuvre du plan d'action, en concertation avec l'ensemble des services;
- Mettre en place un système de suivi pour évaluer annuellement la réalisation des objectifs du plan d'action;
- Conclure annuellement une entente de développement culturel entre la municipalité et le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

REMERCIEMENTS

Notre Politique culturelle témoigne de la volonté, de la passion et de l'effort partagés de nombreuses personnes.

À cet égard, la Ville de Saint-Lambert remercie :

- les membres du comité de la Politique culturelle et l'administration municipale pour leur travail et leur implication dans l'élaboration de cette politique;
- tous les citoyens et les organismes qui ont exprimé leur point de vue et ont transmis des suggestions lors des consultations menées dans le cadre de cette démarche;
- le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC) pour leur soutien précieux et leur service-conseil avisé.



ORIENTATION 1

Favoriser et bonifier l'accès à la culture de façon à répondre aux besoins de la population

Vitalité et dynamisme
du milieu culturel
Participation des citoyens
au développement culturel
Identité et mise en valeur
du caractère distinctif
Contribution de la culture
au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
Actualiser et intensifier l'offre culturelle de la Ville en complémentarité avec celle des organismes en fonction des différents segments de la population				
<ul style="list-style-type: none"> Procéder annuellement à une analyse des besoins des différents segments de notre population à l'aide d'un sondage 	✓	✓		En continu
<ul style="list-style-type: none"> Analyser et évaluer l'offre culturelle de la Ville et des organismes en fonction des besoins et des orientations à l'aide d'un sondage 	✓			En continu
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un outil de collecte d'information sur le programme des organismes 	✓	✓		En continu
<ul style="list-style-type: none"> Procéder à la révision annuelle de l'offre culturelle de la Ville et des organismes afin de déterminer les créneaux insuffisamment ou trop couverts et d'adapter l'offre de la Ville en conséquence 	✓			En continu
Consolider le rôle de la bibliothèque comme troisième lieu de vie des citoyens				
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager la bibliothèque (dont l'ajout d'un espace pour adolescents, de tables ergonomiques, de places assises pour les conférences, de stations de travail debout, d'une salle multifonctionnelle fermée, etc.) 	✓		✓	Court terme
<ul style="list-style-type: none"> Offrir et rendre accessibles des services de bibliothèque hors les murs 	✓		✓	En continu
<ul style="list-style-type: none"> Implanter de nouvelles activités ludiques, éducatives et des formations documentaires pour des clientèles cibles (6-12 ans, écoles primaires, garderies, adolescents, hommes, retraités) 	✓		✓	En continu
<ul style="list-style-type: none"> Assouplir certaines politiques (prêt sans carte, utilisation du cellulaire, distributrice de café, zones permettant la conversation) 	✓			Court terme
Poursuivre l'implantation du numérique dans l'offre de services de la bibliothèque				
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'implantation de la gamme de services et d'outils numériques (puces RFID et autoprêt) 	✓			Court terme
<ul style="list-style-type: none"> Offrir des livres numériques en anglais par le biais de prenumerique.ca 	✓			Court terme
Assurer la complémentarité du rôle de la bibliothèque et des services d'animation culturelle				
<ul style="list-style-type: none"> Établir un échéancier commun de programmation 	✓			Court terme
<ul style="list-style-type: none"> Définir le champ d'action de la Division culture et de la bibliothèque 	✓			Court terme
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer le programme simultanément et en coordination 	✓		✓	En continu
Mettre en place des mesures favorisant l'innovation artistique				
<ul style="list-style-type: none"> Réserver des plages horaires dans les programmes pour des activités innovantes 	✓			En continu
<ul style="list-style-type: none"> Bonifier la promotion des activités à caractère innovant 	✓			En continu
<ul style="list-style-type: none"> Joindre une activité de médiation adaptée à chaque initiative innovante 	✓			En continu
Adopter une planification et une tarification des activités qui favorisent leur accessibilité, incluant les actions et activités allant vers les segments de population visés (enfants et aînés, notamment)				
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une recherche comparative sur la tarification des villes avoisinantes ou comparables, selon les segments de population 	✓			Court terme
<ul style="list-style-type: none"> Établir une grille de tarification tenant compte des autres politiques de la Ville (familiale, etc.) 	✓	✓		Court terme
<ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied un système de billetterie virtuelle et mobile permettant plusieurs modes de paiement 	✓	✓		Moyen terme

ORIENTATION 2

Optimiser les installations nécessaires à la culture et, le cas échéant, s'en doter, en tenant compte des besoins du milieu et des nouvelles tendances

Vitalité et dynamisme du milieu culturel
 Participation des citoyens au développement culturel
 Identité et mise en valeur du caractère culturel
 Contribution de la culture au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
Analyser les installations actuelles et leur adéquation pour la pratique culturelle, la création, la conservation, la formation et la diffusion				
– Créer un catalogue descriptif des installations et des équipements mobiles, incluant leur potentiel d'utilisation	✓		✓	Court terme
– Cibler les besoins à combler en matière d'installations	✓		✓	Court terme
Optimiser et mettre à niveau les installations (espaces, bâtiments, équipements)				
– Déterminer et planifier les interventions à effectuer sur les installations	✓		✓	Court terme
– Réaliser les interventions planifiées selon leur ordre de priorité	✓		✓	Moyen/long terme
Développer un pôle culturel favorisant l'échange, la promotion et l'attractivité				
– Inclure le pôle culturel dans le prochain plan d'urbanisme	✓		✓	Moyen terme
– Effectuer des interventions d'aménagement permettant d'inclure le pôle culturel	✓		✓	Moyen terme
– Promouvoir le pôle culturel	✓		✓	Moyen terme
Mettre à contribution, par ententes, les installations autres que celles de la Ville (scolaires, lieux de culte, établissements privés)				
– Déterminer les installations complémentaires à celles de la Ville et présentant un potentiel d'utilisation à des fins culturelles	✓			Court terme
– Conclure des ententes avec les représentants des lieux choisis	✓		✓	Moyen terme



Les Mardis en famille

ORIENTATION 3

Diffuser et promouvoir l'offre culturelle autant de la Ville que des organismes qu'elle soutient

Vitalité et dynamisme du milieu culturel
Participation des citoyens au développement culturel
Identité et mise en valeur du caractère distinctif
Contribution de la culture au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
Développer et diffuser un calendrier culturel lambertois, en privilégiant notamment les technologies de l'information (Internet, réseaux sociaux)				
– Recueillir l'information sur les activités de la Ville et des organismes reconnus pour l'inclure au calendrier municipal	✓	✓		En continu
– Diffuser le calendrier d'activités dans les outils promotionnels de la Ville	✓	✓	✓	En continu
– Inclure le programme des organismes dans les dépliants saisonniers municipaux	✓			En continu
Signaliser et diffuser les lieux et parcours patrimoniaux et culturels				
– Mettre à jour et diffuser le circuit d'interprétation des sites et bâtiments patrimoniaux	✓			Court terme
– Adopter et mettre en œuvre un plan d'éclairage des sites et bâtiments patrimoniaux et culturels publics	✓		✓	Moyen terme
– Diffuser l'information sur les sites et bâtiments patrimoniaux sur le site web de la Ville	✓		✓	Moyen terme
Bonifier les supports d'affichage pour promouvoir les activités et événements culturels				
– Renouveler à chaque saison le design de l'affichage sur les colonnes Morris et sur les panneaux situés aux entrées de la ville	✓			En continu
– Évaluer la pertinence d'ajouter ou de modifier des supports d'affichage	✓			Court terme
– Ajouter ou modifier si requis des supports d'affichage	✓			Moyen terme
Développer des stratégies de médiation culturelle favorisant l'échange entre la population et les artistes et artisans				
– Bonifier l'appui de la Ville aux organismes effectuant de la médiation culturelle	✓			En continu
– Établir un cadre de médiation culturelle	✓			Moyen terme
Renforcer la culture comme partie intégrante de l'image de marque de Saint-Lambert				
– Promouvoir les activités culturelles dans des outils de diffusion régionaux ou thématiques	✓		✓	En continu
– Renforcer l'aspect culturel au positionnement de la Ville dans les outils de promotion à vocation locale et régionale			✓	Court terme

ORIENTATION 4

Soutenir et valoriser le milieu des arts, de la culture et du patrimoine

Vitalité et dynamisme du milieu culturel
 Participation des citoyens au développement culturel
 Identité et mise en valeur du caractère distinctif
 Contribution de la culture au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
Renforcer le soutien technique et professionnel accordé aux organismes reconnus				
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre une politique de soutien et de reconnaissance des organismes Conclure des ententes de financement récurrent (sur 3 ans) avec les organismes reconnus Allouer une enveloppe budgétaire pour subventions et services aux organismes soutenus 	✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓		Court terme Court terme En continu
Mettre en place des mécanismes d'échange, de réseautage et de concertation : forum annuel, comité consultatif de la culture ou autres				
<ul style="list-style-type: none"> Planifier un rendez-vous annuel permettant aux organismes de se rencontrer Mettre en place un comité culturel permanent avec une composition variée représentative du milieu Tenir un événement annuel mettant en vedette les organismes culturels de façon à susciter l'intérêt de la population Développer un forum virtuel d'échange ouvert à tous 	✓ ✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓ ✓		En continu En continu En continu Court terme
Actualiser le programme de reconnaissance du bénévolat				
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le programme de soutien au développement de l'engagement bénévole (charte de Loisir et Sport Montérégie) Faire connaître les services de jumelage offerts par le Centre de bénévolat de la Rive-Sud Cibler les événements offrant la possibilité de communiquer aux citoyens les occasions de bénévolat et développer un outil de communication 	✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓		Court/moyen terme Court terme Court terme
Susciter les projets collaboratifs entre gens d'affaires et artistes locaux				
<ul style="list-style-type: none"> Établir un répertoire d'artistes locaux intéressés à collaborer avec des gens d'affaires Informer les gens d'affaires de la possibilité de faire des projets collaboratifs avec des artistes locaux et proposer des jumelages Créer et promouvoir un prix du mécénat remis lors du gala des Mérites lambertois 	✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓		Court terme Moyen terme Moyen/long terme
Soutenir les artistes, créateurs et concepteurs émergents				
<ul style="list-style-type: none"> Développer un programme de diffusion des artistes, créateurs et concepteurs émergents de tous âges 	✓			En continu

ORIENTATION 5

Développer et bonifier les programmes et actions de protection et de mise en valeur du patrimoine

Vitalité et dynamisme
du milieu culturel
Participation des citoyens
au développement des citoyens
Identité et mise en valeur
du caractère culturel
Contribution de la culture
au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
Réaliser les travaux nécessaires à une meilleure connaissance du patrimoine du territoire				
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer un inventaire du patrimoine bâti ancien et moderne incluant ses caractéristiques morphologiques Réaliser une étude de caractérisation du patrimoine bâti, urbain et paysager 			✓ ✓	Court terme Court terme
Bonifier les outils d'intervention sur le patrimoine bâti et en développer de nouveaux				
<ul style="list-style-type: none"> Développer un guide de conservation et d'intervention architecturales (pour usage interne et diffusion au public) Actualiser et bonifier le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en vue de protéger les lieux et bâtiments à caractère patrimonial 			✓ ✓	Moyen terme Moyen terme
Élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvegarde des archives publiques et des fonds d'archives privés, et mettre en place des mesures facilitant leur accès				
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan de sauvegarde et de mise en valeur des archives publiques et des fonds d'archives privés Aménager un lieu de conservation des archives dans des conditions appropriées qui respectent les normes en vigueur 	✓	✓ ✓		Court terme Moyen terme



BibliOjardin

ORIENTATION 6

Soutenir les initiatives culturelles susceptibles de contribuer à affirmer l'identité distinctive de Saint-Lambert

Vitalité et dynamisme du milieu culturel
 Participation des citoyens au développement culturel
 Identité et mise en valeur du caractère distinctif
 Contribution de la culture au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
Consolider et renforcer le soutien aux manifestations démontrant leurs liens avec l'identité culturelle de Saint-Lambert				
<ul style="list-style-type: none"> Établir une entente de partenariat et de soutien à long terme avec les événements-phares (Festival Classica, FAC, Saint-Lambert en fête) Cibler d'autres événements susceptibles de valoriser l'identité culturelle lambertoise et analyser leurs besoins Conclure des ententes de partenariat pour soutenir les nouveaux événements identifiés 	✓ ✓ ✓		✓ ✓ ✓	En continu Court terme Moyen/long terme
Intégrer à la réglementation municipale des mesures favorisant la tenue de manifestations d'envergure dans l'espace public				
<ul style="list-style-type: none"> Selon l'analyse des besoins (6.1.2), étudier la possibilité de modifier certains règlements Déposer les demandes de modifications réglementaires nécessaires 	✓ ✓		✓	Moyen terme Moyen terme
Favoriser la présence de l'art dans l'espace public				
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le projet des arts dans la ville Inventorier les œuvres de la collection municipale Doter la Ville d'un budget d'acquisition d'œuvres d'art Créer et diffuser un répertoire des œuvres d'art publiques de la Ville Élaborer et mettre en œuvre une politique d'intégration des arts à l'architecture pour les projets du domaine public et du domaine privé 	✓ ✓ ✓ ✓ ✓		✓ ✓ ✓ ✓ ✓	Moyen terme Moyen terme En continu Moyen terme Moyen terme



Les Rendez-vous culturels

ORIENTATION 7

Développer et encourager la concertation et le partenariat avec les divers acteurs du développement

Vitalité et dynamisme du milieu culturel
Participation des citoyens au développement culturel
Identité et mise en valeur du caractère distinctif
Contribution de la culture au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
S'assurer de la concertation avec les établissements scolaires du territoire pour faciliter l'accès des jeunes aux activités culturelles				
– Offrir de façon proactive des services de la bibliothèque aux écoles primaires (formation recherche documentaire, animation, ateliers, lecture et travail sur place)	✓	✓		En continu
– Concevoir une pochette de présentation de l'offre culturelle et des possibilités de projets de médiation pour la clientèle d'âge scolaire à présenter aux écoles	✓			Moyen/long terme
– Revoir ou établir des protocoles d'entente avec les établissements scolaires pour favoriser le partage des installations et équipements culturels	✓			Moyen terme
– Inviter un représentant du milieu scolaire à siéger au Comité culturel permanent	✓			En continu
Privilégier les partenariats avec le milieu des affaires susceptibles d'accroître le pouvoir attractif de Saint-Lambert en matière de culture				
– Étudier la possibilité d'autoriser la consommation d'alcool dans certains établissements de restauration et lors de grands événements culturels	✓			Court terme
– Élaborer un guide d'affichage commercial		✓	✓	Moyen terme
– Bonifier la réglementation sur l'affichage commercial			✓	Moyen terme
Favoriser les échanges intercommunautaires et intergénérationnels				
– Créer des occasions de rencontre entre les différentes clientèles cibles (enfants, adolescents, adultes, aînés)	✓	✓		Moyen/long terme
– Évaluer les besoins d'échange des différentes communautés culturelles, notamment par le biais du sondage	✓	✓		Court terme
– Inclure aux programmes culturels des activités mettant en valeur une communauté culturelle	✓	✓		En continu

ORIENTATION 8

Assurer la concertation et la collaboration entre les services municipaux afin d'améliorer l'intervention de la Ville en développement culturel

Vitalité et dynamisme du milieu culturel
 Participation des citoyens au développement culturel
 Identité et mise en valeur du caractère distinctif
 Contribution de la culture au développement de la ville

				ÉCHÉANCIER
S'assurer que chaque direction au sein de la Ville prenne en compte la dimension culturelle dans son plan d'action				
<ul style="list-style-type: none"> Diffuser la Politique culturelle au sein de tous les services municipaux Rencontrer chaque direction pour discuter de leur rôle dans la mise en œuvre de la Politique et pour assurer une rétroaction annuelle Diffuser annuellement au personnel municipal le bilan de la mise en œuvre du plan d'action de la Politique culturelle 				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Court terme ✓ En continu ✓ Moyen/long terme
Rechercher l'exemplarité, la qualité et l'harmonie dans les interventions de la Ville sur le domaine public				
<ul style="list-style-type: none"> Organiser un concours de design pour l'aménagement d'un ou de plusieurs espaces publics déterminés Élaborer un plan d'entretien (fiches techniques) des œuvres d'art publiques, des lieux et des édifices publics Planifier en concertation chaque intervention sur les édifices municipaux, l'aménagement urbain et les lieux publics possédant des caractéristiques identitaires afin de sensibiliser les employés concernés Uniformiser l'affichage municipal 	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Court terme ✓ Moyen terme ✓ En continu ✓ Court terme
Intégrer la dimension culturelle à la planification urbaine et au développement de grands projets institutionnels et résidentiels				
<ul style="list-style-type: none"> Inclure des critères au Règlement sur les PIIA requérant un rappel de nature historique ou culturelle dans les grands projets, en fonction du site Bonifier la visibilité associée au prix Louis-Alphonse-Venne de mise en valeur architecturale Intégrer un élément d'aménagement commémoratif lors de grands travaux sur des sites ou des voies publiques d'importance historique 			✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Moyen terme ✓ En continu ✓ En continu



Fête familiale